

## Check-list pour les exposants

### Les partenaires du CICG

Les partenaires privilégiés, mais non exclusifs, du CICG sont :

#### Restauration :

Crowne Plaza / MIP – Restaurants at CICG

Mme Vanessa Gressin [info@miprestaurants.com](mailto:info@miprestaurants.com)

*Pour une commande spéciale sur votre stand, notre partenaire se fera un plaisir de vous faire parvenir une liste de prestations correspondant à vos besoins.*

#### Exposition :

Mathys SA

Contact : Madame Florence Darves

+41 22 306 40 00 ou [info@mathys-sa.ch](mailto:info@mathys-sa.ch)

Le CICG se targue de travailler de concert avec des partenaires privilégiés, mais non exclusifs, professionnels dans leur domaine respectif. Nos prestataires répondent à un cahier des charges précis afin de pouvoir vous apporter des services de qualité optimale.

Tout autre fournisseur intervenant au CICG ou au CCV dans le cadre d'un évènement se verra soumis aux mêmes conditions que nos partenaires, ceci incluant la rétribution d'une **commission de 10%** sur l'ensemble de ses prestations.

---

### Livraisons

#### Documents

Adresse et référence :

CICG

17 rue de Varembe

Case postale 13

1211 Genève 20

Référence : Nom de la conférence + date, nom de la personne de contact pour la reprise du colis

#### Gros matériel

Adresse de livraison :

CICG

Cour de livraison

Chemin Louis-Dunant

1211 Genève

Depuis les bornes extérieures s'annoncer afin d'accéder à la cour de livraison.

Il est fortement recommandé que l'organisateur prévoie une personne responsable des réceptions de marchandises.

Le CICG réceptionnera les marchandises et colis envoyés et tiendra une liste des arrivages. Toutefois, le CICG n'est absolument pas responsable des erreurs de livraisons ou de réceptions.

Tous les frais liés aux livraisons (TVA, droit de douane...) seront pris en charge par l'expéditeur. Le CICG ne prendra en charge aucun paiement et toute livraison contre-remboursement sera refusée.

Les livraisons se font par la cour de livraison. Il est fortement conseillé par mesure de sécurité de laisser un numéro de téléphone visible à l'avant -intérieur- du véhicule lors du déchargement de marchandises. Seules les semi-remorques seront autorisées à décharger sur l'esplanade du CICG (sur demande).

**Coordination de l'arrivée et de l'installation des exposants indispensable de la part de l'organisateur.**

---

### **Stockage**

Le CICG ne dispose d'aucun espace de stockage pour le matériel d'exposition (cartons, fly case...). L'exposant se doit de reprendre tout matériel.

Les déchets encombrants (moquettes, palettes, planches...) devront être évacués par vos soins et à votre charge.

---

### **Parking**

#### Camion

Parking P49 – Aéroport de Genève

Formulaire de réservation de place sur demande. Réservation minimum 48 heures à l'avance.

Tarif : Chf. 70.- par jour

*En Suisse, nous vous rappelons qu'il est interdit de circuler le dimanche et en semaine entre 22h00 et 5h00 du matin.*

#### Voiture

Parking des Nations situé à 50 mètres du CICG (hauteur max. 1,90m).

Ticket de sortie à tarif préférentiel : Chf. 8.- par jour

---

### **Montage**

#### Charge au sol

Les charges au sol dépassant 250kg/m<sup>2</sup> doivent faire l'objet d'une autorisation préalable.

#### Horaires d'ouverture

Sauf demande spéciale de l'organisateur, les heures d'ouverture du CICG pour les livraisons et la mise en place de l'exposition sont du lundi au vendredi, de 7h00 à 19h00.

### Quelques règles de conduite

Il n'est pas autorisé d'afficher de quelque manière que ce soit (adhésif, clous, pâte à colle...) sur les parois et murs du CICG. Si vous avez besoin d'afficher un document, des panneaux d'affichage sont à disposition (dans la limite des stocks disponibles).

---

### **Electricité**

Le courant électrique n'est pas prévu, ni mis à disposition sur les stands. Le standiste se charge généralement de faire les demandes auprès du CICG.

Les demandes de branchements spécifiques, autre que l'éclairage des stands, doivent faire l'objet d'une demande écrite séparée (frigo, cafetières ...)

### Sécurité/Exploitation

- Interdiction d'utiliser du matériel fonctionnant au gaz ou au pétrole, ainsi que les bougies;
- Prévoir une protection des sols/murs lors de l'aménagement de mobilier volumineux ou salissant (frigo, machine à café, appareil à glace, etc...);
- Garantir un passage - liberté de circulation - dans les couloirs menant aux sorties de secours de 2 mètres. Devant les portes/issues de secours 1,50 m. doit être laissé libre de tout aménagement;
- Pour l'utilisation du monte-charge, côté cour de livraison, un badge d'accès doit être retiré à l'accueil du CICG, entre 07h00 et 19h00, en échange d'une pièce d'identité.

#### **Important!**

Le CICG est sous vidéo-surveillance 24h24, toutefois, les matériels et biens divers utilisés ou stockés par chaque exposant restent soumis à la responsabilité dudit exposant. Pour obtenir une surveillance personnalisée du CICG, celle-ci doit faire l'objet d'une demande préalable. Un devis détaillé sera remis selon demande.